EXCLU DU PRÊT

83e ANNÉE n° 1951 Paraît le Samedi Samedi 12 novembre 1983

SISTERON-JOURNAL

Carrefour Durance ~ Bléone

Journal d'intérêt local - littéraire, sportif, commercial et d'annonces légales

Administration-Rédaction
95, rue Saunerie - tél. 68.40.98
04200 SISTERON
(Alpes de Haute-Provence)
Directeur-gérant Gérard SEGOND

Journal inscrit à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse sous le numéro 53.442

LE NUMERO 2 F.
ABONNEMENT 1 AN 100 F.
LES ABONNEMENTS SONT PAYABLES D'AVANCE
Changement d'adresse : joindre 10 F.

TARIF des ANNONCES H.T.
la ligne
Annonces légales 12,86 F.
Petites annonces 10,00 F.
voir grille en dernière page
Publicité consulter notre tarif

RECEPTION DES ARTICLES ET PUBLICITES A NOTRE BUREAU de SISTERON
C.C.P. 7 447 88 C Marseille

MAIRIE SISTERON BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

XIVe CONGRÈS DÉPARTEMENTAL DE LA F.N.A.C.A. : PLEIN D'ENSEIGNEMENTS

C'est par une journée presque hivernale et un ciel brumeux que notre bonne ville de Sisteron accueillait le quatorzième congré départemental de la F.N.A.C.A., organisé de main de maître par le Comité local de SISTERON. Une centaine de congréssistes avaient répondu présents, et représentaient la majorité des Comités locaux du Département.

Le Président AMÉRICI ouvre la séance, remercie toutes les personnalités et personnes qui ont bien voulu honorer ce congré et passe ensuite la parole au Président départemental JOUET. Puis prennant la parole, M. TASTE, secrétaire départemental qui donne pas mal de renseignements sur la retraite, sur la mutuelle mais il y a beaucoup à faire dans ce domaine, tout n'est pas encore bien défini. C'était ensuite au tour de M. PIN, trésorier départemental qui donnait le compte-rendu financier, notre département compte actuellement 1391 adhérents, le chiffre est toujours stable, des finances saines, dues à une bonne gestion, les comptes devaient être approuvés à l'unanimité. M. LAURENT, Conseiller juridique devait donner quelques éclaircissements sur la retraite, sur l'intégration du temps d'armée effective en Algérie, mais là aussi, il reste beaucoup à faire.

Puis l'on procédait à l'élection du nouveau bureau pour l'année 1983-1984 avec comme président élu : JOUET Gérard, 1er Vice-Président PRATJ Michel, 2e Vice-Président FERRALLO Claude et 3e Vice-Président : TRON Noël.

M. LAURIER, Secrétaire départemental des anciens combattants devait prendre la parole et donner ainsi certaines explications sur les nouvelles dispositions sur les Actions de jeu, et la prise en compte pour le calcul des points, il devait aussi répondre à plusieurs questions qui lui étaient posées dans la salle. C'était ensuite autour du sénateur TARDY, Puis pour terminer au Député MASSOT qui devait donner quelques éclaircissements nouveaux traités à l'Assemblée Nationale, notamment le 16 Juin dernier et tout récemment, sur la pension d'Invalidité à titre de guerre et non au titre d'Afrique du Nord, sur les maladies et traumatisme contactés à la guerre d'Algérie, qui doivent être reconnus, des textes législatifs devant en tenir compte, sur la campagne doubles sur la prise en compte pour les retraites de temps intégral effectué en A.F.N. sur la journée du souvenir, «Il ne faut pas qu'il y ait de polémique à ce sujet» devait déclarer le député MASSOT. Le Président de la République étant partisan à ce que la date du 19 mars soit gardée. «Tout n'est pas encore réalisé» devait-il déclarer.

En définitive une belle journée pleine d'enseignements qui a permis aux anciens d'Algérie du département de renouer les liens d'amitié. Toutes nos félicitations au comité local de SISTERON

LOGINTER

S.A. AGENCE IMMOBILIERE
« VIEILLES PIERRES EN HAUTE-PROVENCE »

Volonne maison de village habitable immédiatement grand séjour 2 chambres, bain, WC, grenier aménageable, toiture et façade neuves. 200.000 Frs.

VOLONNE maison façade et toiture neuves. Garage voûté. 1er étage : cuisine, séjour, chambre, WC, balcon. 2e étage : 3 Petites pièces, salle d'eau, WC, grenier aménageable, vue soleil. 295 000 F.

26 km Sisteron dans site exceptionnel, dominant vallée sur 27 hectares de terrain dont 10 hectares attenant ferme caractère, pierres apparentes, 3 bâtiments indépendants entièrement restaurés, garage, hangar,, pigeonnier, four à pain, source, bassin. Vue imprenable 950.000 F

Sisteron prox cathédrale, maison indépendante, séjour avec balcon, 1 chambre, cuisine, Bain, grande cave voûtée, garage 40 m² à saisir. 250.000 F

Mison, belle villa 4 pièces, belle cuisine équipée, 2 salles de bain sur 500 m², terrain arboré clos. 500.000 francs.

CRUIS, prox village, villa T4 + garage sur 1500 m² de terrain possibilité reprise prêt. PAPE, Frais achat réduit : 420 000 F.

SISTERON dans petite cop. Appartement T7, 1 Pièce en duplex grande terrasse, jardin, garage et comble, vue imprenable sur lac et citadelle. 450.000 F

Châteauneuf Val St Donat, maison ancienne entièrement restaurée, séjour avec cheminée, 2 chambres, bain, garage. 230.000 Frs.

ENTREPIERRES, à 8 km de Sisteron, terrain constructible 2300 m² exp. au sud, jolie vue : 100.000 Frs.

SISTERON bourg Reynaud, maison 16e siècle, à restaurer intérieurement 3 niveaux terrasse, vue lac. 130 000 F.

Près de SISTERON, Salignac, splendide mas, pierres apparentes, 7 Pièces, 2 bains, cheminée, cour intérieure dallée, terrasse, barbecue, jardin, garage 2 voitures, ensoleillé, vue imprenable. 700 000 F.

Prox. Sisteron, maison village restaurée, cheminée, poutres, balcon, dépendances 170.000 francs.

Le Thor villa F7 130 m² habitable - terrain 876 m². 425 000 Frs.

Thèze, centre village dans immeuble bon état, appart. deux pièces, salle d'eau, propreté à faire, vue 90.000 Frs.

THÈZE, centre village, spl. bat caractère avec pigeonnier, four à pain, nomb. pos. aménagement, jardinet. 120 000 F.

SISTERON, Bourg Reynaud, grande maison ancienne 120 m² en 3 niveaux, cheminée, habitab. immédiat. vue sur lac, 320.000 F.

Choix important maisons campagnes - départements 04, 05, 26
tél. (92) 61.14.18
26, rue de la Pousterle - 04200 SISTERON

A propos du verset dédié à Me Badinter Ministre de la Justice *(Sisteron-Journal du 5/11/83)*

Mlle E. GUILLERMIN s'est mêlée de pasticher VOLTAIRE. La concordance des temps semble lui être aussi étrangère que l'esprit de l'auteur dont elle se réclame : elle devrait savoir qu'il a toujours défendu avant tout le droit à la différence, en un mot la tolérance. Sa phrase «... Pour vous remercier d'être ce que vous êtes» fait sans doute allusion à la confessin israélite du Ministre de la Justice. Le racisme doit se traiter par le mépris, et les lecteurs s'associeront à nous en lui rappelant ce qu'écrivait ce même VOLTAIRE dans Mérope : «J'AI JUGÉ JUSTEMENT UN INJUSTE ADVERSAIRE»

Me GARETTO, SECTION DU PARTI SOCIALISTE DE SISTERON

Réponse

Si l'esprit de VOLTAIRE me semble étranger, la signification de mon «PASTICHE» semble étrangère à l'esprit de Maître GARETTO qui n'a pas su à qui faire le procès ? Est-ce à la concordance des temps ? Est-ce au racisme dont il m'accuse ? où est-ce encore à l'emprunt «inqualifiable» du pamphlet de Voltaire ?

Je me suis tout simplement adressée à «DAME JUSTICE» puisqu'il faut m'expliquer pour ceux qui n'auraient pas saisi le sens de mes écrits. Et je vous assure bien, Maître GARETTO, qu'elle soit représentée par un israélite, un musulman, un bouddhiste ou un chrétien m'est bien égal, si elle ne me convient pas, je ne vois pas pourquoi je ne contesterai pas à ma façon.

Comme je n'ai besoin de personne pour penser à ma place, je ne demanderai pas aux lecteurs de s'associer à moi, chacun a le droit de penser LIBREMENT. Je ferai simplement une dernière remarque à Maître GARETTO que je remercie de s'être abaissé pour répondre à la petite personne que je suis ; je voudrais qu'il me dise, lui qui fréquente la justice quotidiennement, ce qu'il ferait si un membre de sa famille venait à être assassiné (je ne lui souhaite pas) par un récidiviste remis en liberté par les soins de «DAME JUSTICE» ?

E. GUILLERMIN

© VILLE DE SISTERON

Vous aimez la photo ?

Portraits
Studio & extérieur
Sisteron
Reportages
Mariage - Sport
Photos à domicile

HUGUET J.

53, rue Saunerie 04200 ★ SISTERON Tél. 61.09.98

ETS LATIL s.a.r.l.

RADIO - MENAGER
ELECTRICITE

247, avenue Paul-Arène
Tél. (92) 61.13.36

— Téléviseurs : RADIOLA
— Machines à laver et réfrigérateurs : VEDETTE
— Appareils ménager et chauffage : THERMOR - CALOR

BLOC-NOTES

Dimanche 12 novembre 83 & Lundi 13 novembre

Médecin de garde :
Docteur PIQUES
Villa caravette, Av. de la Libération. Tél. 61.02.65
04200 SISTERON

Pharmacie de garde :
COMBAS
Les Arcades, Tél. 61.00.19
04200 SISTERON

Infirmier de garde :
M. KREITZ
119, rue de Provence Tél. 61.14.42
04200 SISTERON

Pompiers :
Tél. 18 ou 61.00.33 ou 61.09.19

Gendarmerie :
Tél. 61.00.33

Mairie :
Tél. 61.00.37

Police-Secours :
Tél. 17

Ambulances VOLPE
Place du Dr Robert.
Tél. 61.09.49

Centre Hospitalier :
SISTERON Tél. 61.00.52
Toutes urgences : *médicales, chirurgicales, obstétricales.*

Boulangeries :
ouvertes le lundi
CHESNAU, *31 rue Mercerie*
BLANC *Tél. 61.01.92*
ANTELME *les Plantiers*
MARTIN *Rue Saunerie*

Boucheries :
ouvertes le lundi
AUDIBERT Briançon *gérant 46, rue droite Tél. 61.00.44*
RICHAUD-RULLAN, *rue Saunerie*

Crèmerie :
ouverte le lundi
AZAM, *75 rue Droite*

Bureau de l'Habitat :
ouvert au public mercredi de 9 à 12 h et de 14 à 17 h

Avec nos sapeurs-pompiers

★★★

Nous voici pratiquement arrivés au terme de l'année 1983 en voyant les feuilles tomber et les premiers froids se faire sentir.

Cette année qui a été encore marquée malheureusement par des accidents plus ou moins graves et des incendies qui ont détruit des biens et des forêts, aussi pour faire face à tous ces dangers, les sapeurs du Ss Lieutenant VOLPE ont été souvent sur la brèche en quittant leurs loisirs où leur vie familiale pour sauver celle d'autrui. Dans quelques jours, les sapeurs-pompiers de notre belle cité vont passer dans chaque foyer de la ville de Sisteron et des communes qu'ils protègent pour vous présenter leurs beaux calendriers 1984, nul doute que vous leur réserverez un bon accueil quand il frapperont à votre porte.

MONTLAUR → SISTERON
TROUVEZ MOINS CHER !

DU 12 AU 18 NOV.	POISSONNERIE	CRÈMERIE
BOUCHERIE	**MORUE SALÉE** *Le KG* 30,50 F	**VIRLUX** *200 GR, 45 % M.G.* 5,95 F — SOIT LE KG : 29,75 F
CHARCUTERIE	**SOLES** *Le KG* 44,00 F	**YAOURTS NATURE** *YALPA 12 cl × 12* 11,50 F — SOIT LE KG : 7,98 F
ÉPAULE CUITE *Le KG* 28,20 F	**FRUITS & LÉGUMES**	**SUPRÊME** *300 GR, 62 % M.G.* 12,25 F — SOIT LE KG : 40,83 F
POITRINE FUMÉE *Le KG* 25,80 F	**ORANGE** *Filet de 2 KG, le filet* 11,00 F — SOIT LE KG : 5,50 F	**BRIE Marcillat** *1/12, 50 % M.G., 200 GR* 5,75 F — SOIT LE KG : 28,75 F
TRIPES PROVENÇALES *Le KG* 18,50 F	**CHOUX FLEUR** *La pièce* 4,20 F — SOIT LE KG : 3,50 F	**CHOCOLATS DE NOEL**
CUISSES DE DINDE *Le KG* 22,80 F	**SURGELÉS**	**Plateau Chocolat** *Boite de 1 KG* 34,30 F
BAVETTE *Le KG* 43,80 F	**POISSON FINDUS** *20 Batonnets 600 gr* 19,20 F — SOIT LE KG : 32,00 F	**MON CHÉRI** *Boite de 30* 30,70 F — SOIT LE KG : 100,32 F
POULET PAC *Classe A Valclair jaune, Le KG* 17,20 F	**MYSTÈRE GERVAIS** *× 3, 500 ml* 12,90 F — SOIT LE LITRE : 25,80 F	**MARRONS GLACÉS** *Boite de 20 Chataignettes* 24,15 F — SOIT LE KG : 105,00 F

ESSENCE 4,57 F
SUPER 4,88 F
GAZ OIL 3,53 F

P GRATUIT — ESSENCE

MONTLAUR Maxi Super

© VILLE DE SISTERON

Syndicat d'Initiative Office de Tourisme

★★★

Le syndicat d'Initiative Office de Tourisme de SISTERON fait savoir que 2 sorties sont organisées prochainement :

Dimanche 27/11 : Sortie banquet aux Omergues

Dimanche 18/12 : Théâtre en Avignon : «La vie parisienne».

Renseignements et inscriptions à l'Office de Tourisme de Sisteron. Tél. 61.12.03

U ★ F ★ F

Union des Femmes Françaises

Le comité UFF de Sisteron invite ses adhérentes, amies et sympathisants à assister à notre assemblée générale de reprise de carte et de bilan de fin d'année le vendredi 18 novembre à 14 H 30 salle UFF rez de chaussée Bâtiment le Tivoli.

La réunion se terminera par des jeux et une collation.

Nous comptons sur votre présence.

TROPHÉE ÉCUREUIL 1983

★★★

Comme les années précédentes le CENTRE NATIONAL DES CAISSES ÉPARGNE «ÉCUREUIL» a décerné cette année le TROPHÉE ÉCUREUIL 1983 récompensant un sportif particulièrement méritant et ayant obtenu des résultats nationaux. Le jury composé de Madame SFRECOLA (La Marseillaise), Monsieur GENIEZ (Provençal), Monsieur BRIOIS (Dauphiné libéré), Monsieur Alain ROMAN (Adjoint aux sports), Monsieur Gérard GIRAUD (Président de la Commission des Sports) et Monsieur Daniel SPAGNOU, Directeur de la Caisse d'Epargne a décidé d'attribuer le TROPHÉE ÉCUREUIL 1983 à Mademoiselle COMBELAS Sophie, Vice-Championne de France de Tennis. Mademoiselle COMBELAS appartient au club de Tennis de Sisteron. Le jury a décidé d'attribuer à titre posthume un TROPHÉE ÉCUREUIL SPÉCIAL à REYNAUD Jean-Luc de la Roue d'Or et ODDOU André du C.O.S., jeunes sportifs disparus accidentellement et qui ont laissé un grand vide dans leur club.

Ces trophées seront remis officiellement à l'occasion d'une manifestation qui aura lieu dans le courant du mois de novembre.

CÉLÉBRATION DU 65e ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

± ± ± ± ±

Avec pour la première fois, la participation d'une section du 11e B.C.A.

La Municipalité, en liaison avec toutes les associations d'Anciens Combattants et Victimes de la Guerre, de Déportés, Prisonniers et Résistants, invite la population de notre ville à s'associer aux cérémonies d'hommage et du souvenir qui marqueront le 65e anniversaire de l'Armistice.

Le vendredi 11 novembre 1983 à 9 heures une messe sera célébrée en présence des drapeaux ensuite à 10 h 30 une gerbe sera déposée en présence des représentants des Municipalités de MISON, RIBIERS, SISTERON, devant la stèle élevée à la mémoire des deux résistants de MISON tombés glorieusement sous les balles allemandes, au quartier du Virail.

Ce même jour à 11 heures, un cortège se formera place du Docteur Robert, pour se reccueillir devant les Monuments de la Résistance et aux Morts des Deux Guerres, avec la participation des Touristes des Alpes et exceptionnellement du 11e B.C.A.

UNION LOCALE DES SYNDICATS FORCE OUVRIÈRE DE SISTERON

=-=-=-=-=-=

MUNICIPAUX - HOSPITALIERS

Le mardi 29 novembre 1983, vous allez élire vos représentants au Conseil d'Administration de la C.N.R.A.C.L. (Caisse Nationale de Retraite des agents des Collectivités Locales).

Seuls seront électeurs les personnels stagiaires ou titulaires ainsi que les retraités. Ces échelons se dérouleront sur votre lieu de travail.

Vous tous, syndiqués ou non syndiqués, qui désirez vous informer sur ces élections, venez assister à la réunion qui se tiendra le mercredi 16 novembre à 15 h salle du Tivoli (montée de la Citadelle)

Cette réunion rassemblera des travailleurs des deux départements alpins(Hautes-Alpes et Alpes de Haute-Provence).

Venez nombreux et renouvelez-nous la confiance que vous nous avez accordée pour les élections aux conseils d'Administration des Caisses de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales.

M. RENVERSÉ, Secrétaire Adjointe.

FOYER-CLUB 3e AGE SISTERON

★★★

COLLECTE DES VIEUX PAPIERS AU PROFIT DU FOYER-CLUB 3e AGE

Prochainement aura lieu la collecte des vieux papiers au profit du Club 3e Age effectuée par les services techniques de la Mairie.

Toutes les personnes désirant apporter une aide efficace au bon fonctionnement du club sont priées de conserver : cartons, revues, journaux, etc...

La date exacte du ramassage et des points de rencontre seront communiqués ultérieurement.

Culte Protestant

+ + +

Le culte aura lieu le 13 novembre à 8 h 30 dans la salle du Tivoli, entrée montée de la Citadelle.

BOURSE AU SKI les 19 & 20 Nov. 83

LYCÉE DU TIVOLI, Montée de la Citadelle.

Dépot de matériel : Samedi 19 de 14 à 17 h

Ventes : dimanche 20 de 9 h à 12 h

Récupération du matériel entre 12 et 13 h.

Les prix sont fixés librement par les intéressés. Toute aide pour l'organisation sera la bienvenue.

Nota : éviter d'apporter des vêtements trop usagés et non spécifique au ski.

AVIS DE PRESSE

CÉRÉMONIE D'ACCUEIL DU NOUVEAU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET REMISE DE MÉDAILLE DE LA POLICE A MM. BARTON & MARTI

Jeudi dernier le personnel municipal au grand complet était réuni à l'Alcazar pour assister à la cérémonie organisée à l'occasion de l'arrivée du nouveau Secrétaire Général Monsieur PAGLIANO et du départ à la retraite de Monsieur MARTI.

Monsieur le Maire après avoir adresé ses voeux de bienvenue et de réussite dans ses nouvelles fonctions au nouveau Secrétaire Général, retrace la carrière de celui-ci :

Titulaire du baccalauréat Electrotechnique et d'un Brevet de Technicien Supérieur, il obtient après avoir repris ses études un D.E.U.G. de Droit et une Licence de Droit avec mention, une maîtrise en Droit avec mention et un diplôme d'Etudes supérieures spécialisées en Droit des affaires et Fiscalité avec Mention. En 1976 il est nommé Adjoint Technique à la Commune de Manosque, chargé des Etudes et Travaux.

Monsieur SPAGNOU insiste sur le fait que lerôle de Secrétaire Général est la clé de voûte de l'édifice communal et il émet le voeu que les meilleures relations existent entre le nouveau Secrétaire Général et le personnel communal.

Enfin, Monsieur le Maire tient à rendre hommage à Madame CLAVELIN, Rédacteur, qui assura l'intérim durant 2 mois et dont il put apprécier la compétence et l'efficacité.

Monsieur PAGLIANO après avoir remercié les personnes présentes pour l'accueillir, se déclare très touché par le discours de Monsieur le Maire et conscient de l'importance de son rôle qui ira croissant du fait du processus de décentralisation qui accentue le pouvoir des communes en matière socio-économique.

Amateur de voile, il compare le rôle du personnel communal à la Coupe de l'America : les sponsors étant le conseil municipal, l'équipage : le personnel communal qui devra faire preuve de sérieux dans la manoeuvre, enfin le barreur étant lui-même, devant être reconnu pour ses compétences et bénéficier de la confiance de tous.

Monsieur PAGLIANO termine en assurant ses collègues qu'il sera toujours ouvert à leurs problèmes et suggestions.

Monsieur BRIOIS, Président du Comité d'Oeuvres Sociales, souhaite la bienvenue à Monsieur PAGLIANO au sein du Personnel Communal.

Monsieur le Maire au nom du Présient de la République remet la Médaille d'Honneur de la Police Française à Messieurs MARTI et BARTON en récompense de leurs services et de leur dévouement lors de l'exercice de leurs fonctions dans la Police Municipale.

Monsieur MARTI entre au service de la Municipalité en 1965 comme garde-champêtre. Il gravira les échelons pour terminer sa carrière en cette année 83 avec le grade de Brigadier Cher Principal.

Monsieur BARTON quant à lui, a effectué 24 années au service de la population qui a pu apprécier ses qualités de fermeté mais aussi de serviabilité.

Après avoir souhaité une retraite heureuse à ses anciens employés, Monsieur le Maire invite les personnes présentes à boire le «pot de l'amitié» qui clôturera la soirée.

Le lendemain une manifestation similaire avait lieu à l'Hôtel de Ville en présence des représentants des catégories socio-professionnelles, des représentants de la fonction publique ainsi que les présidents des associations.

ÉLECTIONS AUX COMITÉS DE PARENTS dans les Ecoles Primaires & Maternelles

Les parents indépendants remercient

Suite à notre précédent article, nous remercions également ceux qui par leurs suffrages nous ont permis d'obtenir les résultats suivants :

- Ecole primaire de la Baume : 1 siège
- Ecole maternelle de la Baume : 2 sièges.

AVIS DE PRESSE

A l'occasion des fêtes de la TOUSSAINT, des bouquets offerts par la Municipalité ont été déposés sur les tombes portant mention «MORT POUR LA FRANCE».

Suite à des difficultés d'identification des oublis indépendants de notre volonté ont pu être commis, si tel était le cas, nous prions les familles concernées de bien vouloir nous en excuser.

AVIS DE PRESSE

Déclarations de récolte de vin 1983

Les personnes intéressées peuvent retirer les imprimés de déclarations de récolte au SECRÉTARIAT de la Mairie de SISTERON.

La date limite du dépôt en Mairie des dites déclarations est fixée au 25 novembre 1983.

ACTIVITÉS DU MAIRE, DES AJOINTS ET DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

SEMAINE DU 1er AU 7 NOVEMBRE 1983 INCLUS

Mardi 1er novembre : Fête de la TOUSSAINT

- Dépôt de bouquets de fleurs sur les tombes des anciens Maires de SISTERON, devant la stèle de Paul Arène et sur toutes les tombes des Sisteronais morts pour la France.

Mercredi 2 Novembre :

- Réunion de coordination des chefs de service
- Entretien de Monsieur le Maire avec le Directeur du Service des sports
- Réunion de la commission de coordination du Bureau de l'Habitat.
- Réunio nde la Commission d'Urbanisme

Jeudi 3 novembre :

- Entretien de Monsieur le Maire avec Madame DELORMEL, professeur de danse
- Réception à l'Alcazar pour la présentation du nouveau Secrétaire Général au personnel communal
- Réunion des Commissions municipale et extra-municipale du Tourisme : bilan de la saison touristique.

Vendredi 4 novembre :

- Vernissage de l'exposition organisée par les Archives Départementales des Hautes-Alpes sur le Prieuré de Saint-André de Rosans.
- Réception à l'Hôtel de Ville et présentation du nouveau Secrétaire Général aux représentants de la vie associative sisteronaise, des fonctionnaires et des couches socio-professionnelles

Dimanche 6 novembre :

- Participation de Monsieur le Maire à l'Assemblée Générale des Touristes des Alpes et au Congrès Départemental des Anciens combattants d'Algérie.

Lundi 7 novembre :

- Participation de Monsieur LAGARDE à l'ouverture des plis de l'appel d'offres pour la réhabilitation du Jalet par la Société H.L.M.
- Réunion de travail en présence de Monsieur MERCIER, Délégué Régional de la Commission des Affaires Sociales et de l'Habitat au sujet de l'étude du financement des actions d'accompagnement de la rénovation de l'habitat insalubre.
- Réunion de coordination des chefs de service
- Réunion du Bureau des Adjoints
- Réunion avec les Commerçants de Sisteron sur le bilan de la saison touristique et prévision pour 1984.

© VILLE DE SISTERON

ANNONCES LÉGALES

Cabinet de Maître TARTANSON Docteur en Droit Avocat à DIGNE

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE DE DIVERSES PARCELLES

EN NATURE DE TERRE, LANDES ET PRÈS

SISES COMMUNE DE LA MURE-ARGENS EN UN SEUL LOT

ADJUDICATION LE JEUDI 1 DÉCEMBRE 83 A 9 HEURES 30

MISE A PRIX 10.000 Frs

Le jeudi 1er décembre 1983 à 9 Heures 30, il sera procédé à l'audience des saisies du Tribunal de Grande Instance de DIGNE, au Palais de Justice à DIGNE, à la vente suivante.

En vertu de la grosse en forme exécutoire, d'un acte passé aux minutes de Maître ARAL Notaire à NICE le 7 mars 1980, et d'un pouvoir aux fins de saisie immobilière en date du 10 septembre 1982.

A la requête de Monsieur Prosper Louis GRESSER, sans profession, né à TROYES (Aube) le 25 Juin 1894, époux de Madame JUDE Madeleine, demeurant et domicilié à NICE, 17 Bd Dubouchage, de nationalité Française,

Faisant élection de domicile en le Cabinet de Maître TARTANSON, Docteur en Droit, Avocat à DIGNE, y demeurant 11 avenue Joseph Reinach, et par exploit de la Société Civile Professionnelle CANAVESE & BARBONI Huissiers de Justice associés à GRASSE, en date du 28 décembre 1982, il a été fait commandement de payer à Madame Paulette Laure POUMELLEC, sans profession, divorcée CAZZULANI, née à LA CHAPELLE D'ARMENTIÈRES (Nord) le 25 septembre 1923, demeurant et domiciliée précédemment à VALLAURIS 06220 Résidence les Jardins de Vallauris et actuellement sans résidence ni domicile connus et pour elle au parquet de Monsieur le Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de GRASSE, avec avertissement que la publication de cet acte au Bureau des Hypothèques de DIGNE vaudrait saisie immobilière des biens qui étaient décrits.

Ce commandement a été publié au Bureau des Hypothèques de DIGNE, le 1er février 1983 vol 73 n° 64.

DÉSIGNATION DES BIENS :

Diverses parcelles de terre sises sur le territoire de la commune de la MURE-ARGENS (Alpes de Haute-Provence) cadastrées savoir

Section 010 A n° 905 pour 895 m²
Section 010 A n° 537 pour 1448 m²
Section 010 D n° 61 pour 1710 m²
Section 010 A n° 190 pour 5491 m²
Section 010 A n° 189 pour 1000 m²
Section 010 A n° 188 pour 400 m²
Section 010 A n° 93 pour 5300 m²
Section 010 A n° 95 pour 1655 m²
Section 010 A n° 63 pour 9980 m²

ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :

Parcelle section 010 n° 537 : suivant acte publié au bureau des Hypothèques de DIGNE, le 22 avril 1964 vol 560 n° 5

Parcelle section 010 A n° 188-189-190 et 905 : suivant acte publié le 12 mai 1964 vol 565 n° 10

Parcelle section 010 A N° 93-95 : Suivant acte publié le 16 juillet 1964 vol 582 n° 38

Parcelle section 010 n° 63 : suivant acte publié le 20 novembre 1964 vol 616 n° 39

Parcelle section 010 D n° 61 : suivant acte publié le 23 juin 1964, vol 577 n° 16.

DESCRIPTION :

Selon procès-verbal descriptif dressé par la S.C.P. MATHIEU & GUIGOU Huissiers de Justice associés à DIGNE en date du 21 octobre 1982 :

Sur le territoire de la commune de la MURE-ARGENS, Madame Paulette Laure POUMELLEC, divorcée GAZZULANI est propriétaire des parcelles ci-après :

Section A n° 905 pour 895 m²
Section A n° 537 pour 1448 m²
Section D n° 61 pour 1710 m²
Section A n° 190 pour 5491 m²
Section A n° 189 pour 1000 m²
Section A n° 188 pour 400 m²
Section A n° 93 pour 5300 m²
Section A n° 95 pour 1655 m²
Section A n° 63 pour 9980 m²

La parcelle 63 est en nature de landes. Elle est située entre le ravin de Prariou et le ravin de Rebies.

La parcelle 93, en nature de terre est située en bordure du ravin de Rebies.

La parcelle 95 qui lui est attenante est en nature de landes.

Les parcelles 188, 189 et 190 attenantes entre elles, sont situées en bordure du ravin des Chardonniers.

La parcelle 188 est en nature de landes, la parcelle 189 en nature de pré et la parcelle 190 en nature de terre.

La parcelle 537 située en bordure du chemin de PRA-GRAND est en nature de terre.

La parcelle 905 qui lui est attenante, est en nature de terre.

La parcelle cadastrée section D n° 61 est en nature de landes.

Elle est située au sud du chemin de Champ.

MISE A PRIX :

10.000 Frs en un seul lot.

ENCHÈRES ET CAUTIONS :

Les enchères ne seront reçues que par l'intermédiaire d'un avocat exerçant près le Tribunal de Grande Instance de DIGNE, de personnes solvables ayant préalablement déposé une caution égale au quart de la mise à prix chez Maître TARTANSON, Avocat à DIGNE, domicile élu des poursuivants, rédacteur du cahier des charges qu'il a déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance et dont il a conservé copie.

RENSEIGNEMENTS ET VISITES :

Pour visiter s'adresser sur place et pour tous renseignements à Maître TARTANSON (Tél. 31.30.46 à DIGNE, 72.24.30 à MANOSQUE).

DIGNE, le 2 novembre 1983
J. TARTANSON

Cabinet Maître TARTANSON Docteur en Droit, Avocat à DIGNE

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE D'UNE MAISON A USAGE D'HABITATION EN COURS DE CONSTRUCTION ET TERRAIN ATTENANT

L'ensemble d'une superficie de 4 ha 09 a 80 ca

SIS COMMUNE DE SIMIANE LA ROTONDE

ADJUDICATION LE JEUDI 1 DÉCEMBRE 83 à 9 heures 30

MISE A PRIX 200.000 Frs

Le jeudi 1er décembre 1983 à 9 heures 30, il sera procédé à l'audience des saisies du tribunal de Grande Instance de DIGNE, au Palais de Justice à DIGNE, à la vente suivante :

En vertu de la grosse en forme dûment exécutoire d'un acte de prêt des 15 novembre 1980, 28 et 31 août 1981 recueilli par Me DAVID Notaire à AIX-EN-PROVENCE, et d'un pouvoir aux fins de saisie immobilière en date du 4 février 1983.

A la requête de la BANQUE NATIONALE DE PARIS S.A. au capital de 1.632.580.000 Frs dont le siège social est à PARIS 9e, 15 Bd des Italiens, poursuites et diligences de son fondé de pouvoir en exercice domicilié audit siège.

Faisant élection de domicile en le Cabinet de Maître TARTANSON, Docteur en Droit, Avocat à DIGNE, y demeurant, 11 Avenue Joseph Reinach.

Et par exploit de la S.C.P. MATHIEU & GUIGOU Huissiers de Justice associés à DIGNE, en date du 11 mai 1983, et de Maître DUPLAN Huissier de Justice suppléant légalement Maître ZORPI Huissier de Justice à AIX EN PROVENCE, en date du 19 mai 1983, il a été fait commandement de payer à M. Robert Michaël BENNETT ingénieur civil, né à STOURBRIDGE (Angleterre) le 30 octobre 1938, et à Madame Choosai SOMPORN sans profession, son épouse, née à LAMPANG (Thaïlande) le 25 janvier 1951, de nationalité britanique, demeurant et domiciliés ensemble à HONG KONG, 5 Peoney Road, respectivement en la personne de Monsieur le Procureur de la République à DIGNE, Palais de Justice, et au domicile élu dans l'acte notarié des 15 novembre 1980, et 28 et 31 août 1981, en l'étude de Me Régis DAVID Notaire à AIX EN PROVENCE, 3 rue Aude.

Avec avertissement que la publication de cet acte au Bureau des Hypothèques de DIGNE, vaudrait saisie immobilière des biens qui étaient décrits.

Ce commandement a été publié au Bureau des Hypothèques de DIGNE, le 1er juin 1983 vol 73 n° 90.

DÉSIGNATION DES BIENS :

Une parcelle de terre en nature de terrain à bâtir sise sur la commune de SIMIANE LA ROTONDE (Alpes de Haute-Provence) cadastrée section G, au lieudit «Les Maurelières» sous les numéros savoir :

- 15 pour 1 ha 35 a 64 ca
- 24 pour 2 ha 74 a 16 ca

ensemble 4 ha 09 a 80 ca

ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :

Lesdits immeubles appartiennent à M. et Mme BENNETT pour eux en avoir fait l'acquisition aux termes d'un acte reçu par Maître MASSON BENOIT Notaires associés à MARIGNANNE les 8 octobre et 19 novembre 1980, publié au Bureau des Hypothèques de DIGNE, le 26 Novembre 1980 vol 4040 n° 9

DESCRIPTION :

Selon procès-verbal descriptif dressé par la S.C.P. DEMARCHI & MONTAGNIER huissiers de justice à FORCALQUIER, le 18 mars 1983.

Il s'agit de deux parcelles contigües, sur lesquelles est édifiée une maison d'habitation en cours de construction élevée d'un étage sur rez de jardin construite et couverte en dur.

Le rez de jardin : se compose de cinq pièces orientées à l'Est, au Nord et au Sud

L'étage : se compose de trois pièces, dont une avec terrasse, orientées à l'Est, à l'Ouest et au Sud.

Cette maison est à l'état brut, les murs ne sont ni plâtrés ni crépis.

Les ouvertures, fenêtres et porte-fenêtres ne comportent aucune menuiserie.

Elle n'est dotée ni d'électricité ni de chauffage.

MISE A PRIX :

200.000 Frs en un seul lot.

ENCHÈRES ET CAUTIONS :

Les enchères ne seront reçues que par l'intermédiaire d'un avocat exerçant près le Tribunal de Grande Instance de DIGNE, de personnes solvables ayant préalablement déposé une caution égale au quart de la mise à prix chez Maître TARTANSON Avocat à DIGNE, domicile élu du poursuivant, rédacteur du cahier des charges qu'il a déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance et dont il a conservé copie.

RENSEIGNEMENTS ET VISITES :

Pour visiter s'adresser sur place et pour tous renseignements à Maître TARTANSON (Tél. 31.30.46).

DIGNE, le 2 novembre 1983
J. TARTANSON

SOCIÉTÉ BARO Électricité S.A.R.L.

au capital de 120 000 F
Siège Social La Verdière
04660 - CHAMPTERCIER

R.C.S. DIGNE 81 B. 1
SIRET 320 543 804 00019

AUMENTATION DE CAPITAL

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 02.11.1983 a décidé, et ce conformément aux dispositions de l'article 44 ter du C.G.I. d'augmenter le Capital Social d'une somme de 28 000 F prélevée sur le poste report à nouveau, pour le porter à la somme de 148 000 F.

En contrepartie la valeur nominale des 200 Parts composant ce capital a été portée de 600 F à 740 F. En conséquence, l'article 7 des statuts a désormais la rédaction suivante :

«Le Capital est fixé à la somme de 148 000 F. Il est divisé en 200 Parts de 740 F chacune, intégralement libérées et souscrites en totalité par les Associés et attribuées à chacun d'eux dans la proportion de leurs appels respectifs.»

LA GÉRANCE

Etude de la Société «Gaston BAYLE et Pierre CHASTEL, Notaires Associés» 04200 - SISTERON

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

Deuxième Insertion

Suivant acte reçu par Maître Gaston BAYLE, Notaire Associé à SISTERON, le 21 octobre 1983, enregistré à SISTERON, le 25 octobre 1983, Folio 10 Bordereau 146/3, Madame Argentine GRANDI, Commerçante, veuve de Monsieur Armand DE MARTA, demeurant à SISTERON, 181 rue Droite, et Madame Danielle DEMARTA, épouse de Monsieur Robert RICHAUD, avec lequel elle demeure à CLAIX (Isère), 18 Allée Les Pampres ;

Ont vendu à Monsieur Bruno MALGAT, Horloger Réparateur, et Madame Domnine COLLOMBON, Horlogère, son épouse, demeurant ensemble à SISTERON, 2 rue des Muriers ;

Un fonds de commerce d'HORLOGERIE BIJOUTERIE situé et exploité à SISTERON, 181 Rue Droite, à l'enseigne de «HORLOGERIE-BIJOUTERIE BELLE», pour l'exploitation duquel Madame DEMARTA est immatriculée au R.C.S. de DIGNE sous le N° A-304-831-472 ;

Moyennant le prix de 480.000 Francs.

La prise de possession a été fixée au 3 novembre 1983

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des publications légales à SISTERON, en l'Etude de la Société BAYLE et CHASTEL, Notaires Associés, où domicile a été élu à cet effet.

Pour deuxième insertion
Gaston BAYLE, Notaire Associé

S.C.P. «Jean-Claude BUES et Bernard LOMBARD, Notaires Associés» Place du Général de Gaulle 04200 - SISTERON

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me LOMBARD, Notaire Associé à SISTERON, le 22 octobre 1983, enregistré à SISTERON, le 25 octobre 1983, folio 10, bordereau 145/1,

M. Claude VELAY, boulanger pâtissier, demeurant à SISTERON, Place de l'Horloge n° 5

A vendu à M. Gaston Antoine Félix JACQUIER, boulanger-pâtissier, et Mme Michelle Marcelle Juliette JANKIEWES, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à GAP (Hautes-Alpes), Place du Rochasson n° 14

Un fonds de commerce de BOULANGERIE-PÂTISSERIE, sis à SISTERON, Place de l'Horloge, n° 5, pour l'exploitation duquel M. VELAY est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de DIGNE, sous le n° A 007 340 763.

Moyennant le prix de 1 250 000 Francs

La prise de jouissance a été fixée au 18 octobre 1983.

Les oppositions seront reçues à SISTERON en l'Office Notarial de MMes BUES et LOMBARD, Notaires associés, où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours de la dernière en date des publications légales.

Pour deuxième insertion
Me LOMBARD, Notaire Associé

© VILLE DE SISTERON

Cabinet de Maître TARTANSON Docteur en Droit Avocat à DIGNE

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE D'UN APPARTEMENT SIS A BARCELONNETTE

Quartier de Villevieille

ADJUDICATION LE 1 DÉCEMBRE 1983 A 9 HEURES 30

MISE A PRIX 150.000 Frs

Le jeudi 1er décembre 1983 à 9 heures 30, il sera procédé à l'audience des saisies du Tribunal de Grande Instance de DIGNE, au Palais de Justice à DIGNE, à la vente suivante :

En vertu de la grosse en forme dûment exécutoire d'un acte d'ouverture de crédit, passé aux minutes de Maître MEYRAN BOUSCARLE Notaire à BARCELONNETTE le 26 mai 1979, et d'un pouvoir aux fins de saisie immobilière en date du 22 juin 1983,

A la requête de la BANQUE NATIONALE DE PARIS S.A. au capital de 697 millions de Francs, dont le siège est à PARIS 9e, 16, Bd des Italiens, poursuites et diligences du chef de service de son agence de GAP, sise 12, rue Carnot.

Et par exploit de Maître SIVAN Huissier de Justice à BARCELONNETTE en date du 16 juillet 1983, il a été fait commandement de payer à Mademoiselle Micheline Renée Perline SOUCHE née à BARCELONNETTE le 23 mars 1947, célibataire, demeurant et domiciliée le Chalanche 04400 BARCELONNETTE.

Avec avertissement que la publication de cet acte au bureau des Hypothèques de DIGNE vaudrait saisie immobilière des biens qui étaient décrits.

Ce commandement a été publié au Bureau des Hypothèques de DIGNE, le 27 juillet 1983, vol 74 N° 11.

DÉSIGNATION DES BIENS :

Dans un ensemble immobilier situé à BARCELONNETTE, quartier de Villevieille comprenant deux bâtiments et terrain, le tout figurant au cadastre rénové de ladite commune section AH n° 55, pour 1 ha 53 a 82 ca.

Dans le bâtiment A :
Le lot numéro B :

Un appartement situé au rez de jardin escalier B, angle sud est, comprenant entrée, salle de séjour avec coin cuisine, chambre, salle de bains, W.C. et loggia.

- les 383/20.000e des parties communes générales de l'ensemble immobilier,
- et les 383/10.000e des parties communes spéciales du bâtiment A.

Le lot numéro 53 :

Une cave située au sous-sol à l'est portant le n° 53 du plan
- et les 26/20.000e des parties communes générales de l'ensemble immobilier,
- et les 8/10.000e des parties communes spéciales du bâtiment A.

Tel que le tout résulte d'un règlement de copropriété état descriptif de division reçu par Me RYSSEN, Notaire à BARCELONNETTE, le 16.7.1971 publié au Bureau des Hypothèques de DIGNE, le 22.7.1971 vol 1823 n° 1 et d'un état descriptif de division concernant le bâtiment B reçu par Me RYSSEN Notaire susnommé le 16.12.1972 publié au Bureau des Hypothèques de DIGNE, le 19.12.1972 vol 1913 n° 1

ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :

Mademoiselle SOUCHE est propriétaire de l'immeuble dont s'agit, par suite de l'acquisition qu'elle en a faite, suivant acte passé aux minutes de Me MEYRAN BOUSCARLE Notaire à BARCELONNETTE, le 26 mai 1979, publié au Bureau des Hypothèques de DIGNE, le 28.6.1979 vol 3554 n° 19.

DESCRIPTION :

- Un séjour orienté au SUD côté route départementale avec coin cuisine dit KITCHENETTE

- une très petite chambre à coucher

- un water-closet
- une très petite salle de bains, avec baignoire et lavabo.

MISE A PRIX :

150.000 Frs en un seul lot.

ENCHÈRES ET CAUTIONS :

Les enchères ne seront reçues que par l'intermédiaire d'un avocat exerçant près le Tribunal de Grande Instance de DIGNE, de personne solvable ayant préalablement déposé une caution égale au quart de la mise à prix chez Maître TARTANSON Avocat à DIGNE, domicile élu du poursuivant, rédacteur du cahier des charges qu'il a déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance et dont il a conservé copie.

RENSEIGNEMENTS ET VISITE :

Pour visiter s'adresser sur place et pour tous renseignements à Maître TARTANSON Avocat à DIGNE, 11 Avenue Joseph Reinach (Tél. 31.30.46).

DIGNE, le 2 novembre 1983
J. TARTANSON

Me de GUILHERMIER
Avocat
04000 - MANOSQUE

DEMANDE DE CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

D'un acte reçu le 22 octobre 1983 par Me Jean-Paul DECARD notaire associé membre de la S.C.P. «Jean-Paul DECARD, Patrick REBOUX, Pierre LECORNU, Notaires associés» société titulaire d'un office notarial dont le siège social est à MANOSQUE, il appart que Monsieur Roger Maurice BIAGI, entrepreneur de maçonnerie, né à VOLX (A.H.P.) le 8.10.1935 et son épouse Monique Nicole GIRARDOT née à TOURS (Indre et Loire) le 8.01.1943 infirmière demeurant et domiciliés ensemble Le Colombier à MANOSQUE (A.H.P.) ont déclaré vouloir changer de régime matrimonial et adopter le régime de la communauté tel qu'il est établi par les articles 1400 à 1491 du Code Civil sous réserve des modifications pouvant résulter des stipulations portées audit acte.»

La présente publication est faite en vertu de l'article 871 du Code de Procédure Civile ancien, pour faire courir le délai d'un mois, passé lequel le jugement pourra être requis et rendu par le Tribunal.

POUR AVIS
B. de GUILHERMIER

S.C.P. «François BOYER et André PAGÈS» Notaires associés à APT (Vaucluse)

Suivant acte reçu par Me PAGÈS, Notaire associé à APT, le 3 novembre 1983 enregistré à APT le 8 novembre 1983

A été vendu par :

M. GRILLAT Alain Henri Gilbert, Profession : Commerçant et Mme PREFACH Anne-Louise, sans profession, demeurant à 04160 CHATEAU-ARNOUX, 4-6 Allée des Erables

Au profit de :
M. ALLY Michel Joseph Georges, profession : Chef d'Atelier et Mme PELLERIN Colette Marguerite Armande Louise, sans profession demeurant à 93800 EPINAY-SUR-SEINE Rue Général Julien,

Un fonds de commerce de Station-Service, essence et huiles auto, vente réparation automobiles et accessoires, sis et exploité à 04160 CHATEAU-ARNOUX, 4-6 Allée des Erables, inscrit au registre de Commerce et des Sociétés de DIGNE (04) sous le n° A 326 277 613 et à l'INSEE n° 326 277 613 00013 moyennant un prix de 110 000.00 Frs

Les transferts de propriété et de jouissance sont immédiats.

Les oppositions seront reçues en l'Etude de Me Renée VIARD-SIRI, Huissier de Justice à CHATEAU-ARNOUX (04) où domicile a été élu à cet effet, dans les 10 jours suivant la dernière en date de la seconde insertion et de la publication au Bulletin des Annonces Commerciales.

Pour Première Insertion
Signé : Me PAGÈS

Me de GUILHERMIER
Avocat
04100 - MANOSQUE

DEMANDE DE CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

D'un acte reçu le 18 octobre 1983 par Me Patrick REBOUX, notaire associé, membre de la S.C.P. «Jean-Paul DECARD, Patrick REBOUX, Pierre LECORNU, Notaires associés» société titulaire d'un office notarial à la résidence de MANOSQUE (A.H.P.) 24 Allée de Provence, il appert que Monsieur Patrick Elian Ange GIUGE Entrepreneur de maçonnerie, né à MARSEILLE le 30.05.1953 et son épouse née Danielle Armandine Germaine LE FORBAN née à LES PIEUX (Manche) le 2.10.1949, demeurant et domiciliés ensemble antérieurement à ST MARTIN LES EAUX (A.H.P.) et actuellement à FORCALQUIER (A.H.P.) ont déclaré vouloir changer de régime matrimonial et adopter le régime de la séparation de biens tel qu'il est établi par les articles 1536 à 1541 du Code Civil. La présente publication est faite en vertu de l'article 871 du Code de Procédure Civile ancien, pour faire courir le délai d'un mois, passé lequel un jugement pourra être requis et rendu par le Tribunal.

POUR AVIS
B. de GUILHERMIER

SUD-EST CONSEILS
Société de Conseils
Juridiques et Fiscaux
78, Rue d'Alembert
38000 - GRENOBLE

DURANCE CHARPENTES Société à Responsabilité Limitée au Capital de 677 340 F Siège Social aux MÉES (Alpes de Hte-Provence) Zone Artisanale

---

R.C.S. DIGNE B 950.075.036 (79 B 46)
SIRET : 950.075.036.000 18 - 5572

CHANGEMENT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Des délibérations de l'Assemblée Générale Mixte du 30 juin 1983, il résulte que Monsieur Marc PEGAZ-FIORNET, Expert Comptable, demeurant à LA TOUR DU PIN (Isère), 39 rue Vincendon, a été nommé Commissaire aux Comptes en remplacement de Monsieur Jean SABATIN, Démissionnaire.

LA GÉRANCE

SURDITÉ

Opticien diplômé E.N.O.M.
Les Arcades. Tél. 61.15.60
04200 SISTERON

★ **Cinéma** ★
«Le Rex»
★ ★ ★

Samedi 12 novembre
& dimanche 13 à 21 H
«LE FAUCON»
Avec Francis HUSTER. Depuis l'accident qui a coûté la vie à sa femme et plongé sa fille dans un coma profond, Frank Zodiak, flic d'élite n'est plus qu'un homme brisé. La poursuite d'un tueur réveillera son instinct de chasseur.

Du 14 au 15 novembre
«POLTERGEST»

DU 17 au 20 novembre
«LA FEMME DE MON POTE»
Avec COLUCHE, Isabelle HUPPERT et Thierry LHERMITE. Film de Bertrand BLIER.

«- Sisteron -» dépannage & entretien

Plomberie, Zinguerie, Etanchéité,
Installation de sanitaires, Pose de laine de verre,
Ramonage, Dépannages divers

TRABUC Christian ★ Tél.:(92) 61.16.90
21, Avenue du Thor ★ 04200 SISTERON

JEAN-CLAUDE DEMOYA

« CARRELEUR »
FAÏENCES ★ DALLAGES
★ MAÇONNERIE ★
Téléphone : (92) 65.18.43
route des aires ★ 05300 RIBIERS

Galerie Le Mas du Plantier

Editions d'Art
TABLEAUX - AQUARELLES - ESTAMPES
Atelier d'encadrement
RESTAURATION
Artisanat

LE MAS DU PLANTIER - Vallée du Jabron
04200 BEVONS tél. (92) 61.22.02
ouvert tous les jours de 15 h à 19 h
Fermé dimanche et lundi sauf sur rendez-vous

Robert JEDOR
Allée Bertin — Les Plantiers — 04200 SISTERON Tél: 61.00.41
Tous Travaux de
- PEINTURE - VITRERIE
- PAPIERS PEINTS
- REVETEMENTS MURAUX

© VILLE DE SISTERON

A vos marques... Prêts? Rentrez!
★ SUPER ★
CHOIX
de SURVÊTEMENTS
et de CHAUSSURES
pour ★ LA RENTRÉE ★

SISTERON SPORTS
Tél. : (92) 61.31.55
500 magasins champions
SPORT 2000

«LA CAVERNE»
«D'ALI BABA»
13, rue Saunerie - 04200 SISTERON - tél. (92) 61.02.47
★ Prêt-à-porter fantaisie, bijoux ... (pour adulte et l'enfant) ★
★ Vannerie et meubles rotins - Articles cadeaux et décoration ★
NOUS VOUS INVITONS A DECOUVRIR
NOTRE COLLECTION D'AUTOMNE
Fermé le dimanche et le lundi — ENTREE LIBRE

CHRISTIAN GERVAIS
PLOMBERIE - SANITAIRE - ZINGUERIE
CHAUFFAGE CENTRAL
Vilhosc 04200 SISTERON ☎ (92) 61.26.04

MAGASIN PECHACOU
A. BADET
198, rue Droite ★ 04200 - SISTERON ★ Tél. (92) 61.07.52
Bureaux et Vente Côté Horloge
Gros, 1/2 Gros, Détail des
PIEDS & PAQUETS SISTERONNAIS
ET AUTRES SPÉCIALITÉS
★ Tél. 61.13.63 ★
PECHE ★ CHASSE
★ COUTELLERIE ★

JUDO-CLUB SISTERON

★★★★

La saison 1983-1984 des compétitions officielles de judo a débuté samedi 29 octobre par les féminines. Il s'agissait pour les seniors du championnat départemental qualificatif our les championnats de France. Pour les minimes, cadettes, juniors, c'était un critérium d'automne allant jusqu'au niveau inter-régional. Ce même jour les garçons juniors disputaient leur championnat départemental qualificatif pour les championnats de France.

Sisteronnaises et sisteronnais ont bien débuté leur saison les résultats sont là pour en attester. Sur sept filles engagées, sept se sont classées, un junior masculin engagé, il est premier.

Senior, 71 kg : Pascale LERUSSI, 1e
Cadettes, 44 kg : Caroline CALVAIRE 1e et Isabelle HEYRIES 2e
Minimes 34 kg : Fleur DEZALLI 1e, Sandrine SELIN 2e
Minimes 56 kg : Christine IMBERT 1e
Minimes 61 Kg : Laurence LEBIGOT 1e

Dimanche 5 novembre toutes ces sisteronaises se sont rendues à Marseille salle Vallier pour la phase régionale de cette compétition. Pour les garçons ce sera à Marseille le 27 novembre.

Le judo-club rappelle à toutes celles et à tous ceux qui voudraient venir pratiquer le judo que les inscriptions ne sont pas closes. On peut venir se renseigner au «Dojo» rue des Combes les mercredi, vendredi et samedi de 16 h 30 à 19 h 30 et pour le cours spécial judo-gym féminin les lundi 18 H 30 et 19 H 30. Jeudi 19 h 30 et 20 h 30 et samedi 17 h à 18 h.

Compte-rendu du Match Cadeneaux/Sisteron

Face à la plus forte équipe du championnat, le C.O.Sisteron n'avait rien à perdre et ne faisait aucun complexe. Il prit le match à bras le coprs en établissant une défense agressive anéantissant les efforts constants de leurs adversaires. Sisteron concrétisait sa domination dès les dix premières minutes en inscrivant une pénalité à la 10e minute par DELMAS : 0-3

Cadeneaux réagissait et se retrouvait par 2 fois en position de marquer un essai. Le n° 10 transformait alors une pénalité consécutive à un hors jeu sisteronais. Les coups de boutoir s'avéraient payants puisque la défense sisteronaise laisait filer le 2e ligne adverse qui marquait entre les poteaux essai transformé : 9 — 3

Le match poursuite commence et Sisteron, encore par Delmas transforme une pénalité : 9-6 score à la mi-temps.

La 2e mi-temps débutait mal pour le C.O.S qui encaissait un 2e essai après un relais du pilier avec le 2e ligne centre en fond de touche qui perforait comme à la parade une défense étrangement statique. Essai non transformé : 13-6

Score final : 19-17. Match exemplaire plus particulièrement la 3e Ligne dans son ensemble, les plaquages meurtriers des 2 centres THUNIN et TARANTINO, les coups de botte de DELMAS.

LE 13/11/83 : SISTERON-DIGNE

CYCLO-CLUB SISTERONAIS

Sortie du 13 Novembre
Départ 9 h 00, PLace de la République : SISTERON, CHATEAU, MALIJAI, LE CHAFFAUT, LES GRILLONS, MALIJAI, L'ESCALE, VOLONNE, SALIGNAC (2e route à gauche), SISTERON.
64 Kms, arrivée 11 H 40.

Sortie du 16 novembre
Départ 14 h 00 pour les jeunes.

Les adhérents désirant un maillot peuvent toujours en retirer chez MÉGY. Par ailleurs afin de prévoir les fêtes de Noël et un cadeau en perspective, il est envisagé une commande groupée de survêtement de la couleur dont bon nombre sont équipés, les prix pouvant être intéressants, il serait souhaitable de s'inscrire au plus vite, le nombre minimum étant de 10 unités. Cette offre qui nous est faite mérite d'y réfléchir car de très bonne qualité et excellente présentation.

Vendredi 25 novembre
aura lieu la première réunion des participants au tour d'Auvergne salle du Tivoli au 2e étage à 19 h. Présence indispensable. Ordre du jour : arrêt définitif du circuit, financmeent, réception des gens d'Herbolzheim dans les familles, désignation des serre files et capitaine de route.

NOUVELLES DU DISTRICT DES ALPES

Réunion de la ligue au CREPS d'AIX, le samedi 22/10/83

Le Secrétaire Général G. CAPELLO fait le compte-rendu de la réunion à laquelle il représentait le DISTRICT DES ALPES en compagnie du Président Jean REI-ROSA.

• **Les élections au Collège A** ont vu l'élection du Président du C.A. Dignois Jean REI-ROSA comme représentant des clubs évoluant en championnat fédéral. Le Comité de Direction lui adresse ses vives félicitations.

• **F.N.D.S. :** les demandes de subvention pour 1984 devront être adressées courant décembre. Les instructions seront données par voie de B.O. en temps utile. Il est rappelé que seuls peuvent prétendre à recevoir une aide les Clubs ayant reçu l'agrément de la Jeunesse et des Sports. Par ailleurs en application de la loi, la demande d'agrément sera refusé aux clubs ayant leur siège situé dans un bar ou un café (donner l'adresse de la Mairie). Les Clubs n'ayant pas encore l'agrément doivent sans tarder se procurer les imprimés nécessaires auprès de la Direction Départementale du Temps Libre, Jeunesse et Sports pour les Alpes de Haute-Provence : 14 boulevard Victor Hugo, BP 129 - 04008 DIGNE Cédex. Pour les Hautes-Alpes, Passage Montjoie, BP 154, 05002 GAP Cédex.

En ce qui concerne les fonds 1983, la totalité des sommes n'ont pas encore été reçues par les Directions Départementales, elles seront réparties dès que possible.

• **EURO 84 :** Une demande de places supplémentaires a été faite par le DISTRICT, les clubs seront informés de la suite qui y sera donnée ; il est possible que nous obtenions une dotation supplémentaire pour les catégories 4 et 5 qui pourraient être offertes par les clubs pour récompenser leurs équipes de jeunes par exemple.

• **LICENCES :** Il sera demandé aux clubs de les envoyer à la LIGUE sur une période commençant dès JUILLET afin d'étaler plutôt que de grouper en septembre.

• **COMMISSIONS :** Arbitrages, sur proposition de la Commission des Arbitres, le Comité de Direction nomme ARBITRES STAGIAIRES DU DISTRICT MM JACQUES (FC Reillanne), LAZLI (US Les Mées) et J.Y. DEVOUCOUX (AS Forcalquier). Arbitres de jeunes du district MM BERNARD et SERRA. Félicitations du Comité de Direction à ces nouveaux arbitres qui viennent renforcer les rangs de nos valeureux chevalliers du sifflet.

Il est décidé la mise en place de 2 centres de formation à l'arbitrage l'un à GAP, l'autre aux MÉES. Les détails du fonctionnement seront donnés par la Commission des Arbitres. Il sera proposé à l'issue des stages d'initiateurs de faire passer aux candidats l'examen de capacitaire en arbitrage en vue de leur éventuelle nomination.

• **Discipline,** par décision du Comité de Direction, les Clubs devront régler la somme de 20 Frs pour frais de constitution de dossier pour tout avertissement infligé à compter du 10 novembre 1983.

• **Championnats,** se reporter au B.O. n° 12 pour l'établissement et l'envoi des feuilles de match, même si la rencontre n'a pas eu lieu.

• **Jeunes, les Clubs doivent faire parvenir les feuilles de match (à Onze et plateaux à 7) dans les délais impartis (voir B.O. n° 12) sous peine d'amende et d'annulation des résultats.**

Secrétariat nous rappelons la demande formulée au B.O. n° 9 du 5 octobre 1983 «faire parvenir les renseignements concernant le président, secrétaire, trésorier avec photo de chacun (portant le nom au verso) au Secrétariat chemin du Lac - 04160 CHATEAU-ARNOUX.

Nous rappelons une fois de plus que tout le courrier quel qu'il soit doit parvenir à Monsieur le Secrétaire Général, DISTRICT DES ALPES, Chemin du Lac à 04160 CHATEAU-ARNOUX.

SISTERON-VÉLO

Résultats du 6 novembre 1983

• **Promotion de ligue (5e journée) :** L'ARGENTIÈRE 0 - S.V. 0

L'équipe I a réalisé une bonne performance en ramenant le partage des points de son long déplacement à L'ARGENTIÈRE. Opérant avec un milieu renforcé et une défense vigilante, malgré quelques chaudes alertes, les sisteronais ont joué un match sérieux avec beaucoup de combativité et de cohésion. Si les argentinois avaient pu marquer en plusieurs circonstances, les joueurs de la citadelle ont eu à leur actif 4 belles occasions qui auraient pu faire mouche par RICHAUD (2 fois en 1e mi-temps) et par Alain PELLIER (2 têtes qui passaient de peu à côté de la cage locale). En définitive, cette rencontre jouée sous un rythme soutenue pouvait basculer d'un côté comme de l'autre, mais le nul obtenu par les hommes de VANET est satisfaisant pour eux car il est toujours difficile de s'imposer à l'extérieur quel que soit l'adversaire.

• **2e DIVISION (5e journée) :** CASTELLANE 2 - S.V. 6

L'équipe II continue à accumuler les victoires (3e succès d'affilée) en s'imposant largement à CASTELLANE. Menant 2 à 1 (2 buts de PORTE) au repos, les sisteronais accentuaient leur avance et prenaient le large en inscrivant 4 nouveaux buts (MUNOZ 2 fois, GARCIA et ANDRÉ) alors que les locaux réduisaient l'écart à 10 Minutes de la fin. Après ce succès, les sisteronais se trouvent parmi les trois premiers .

• **Cadets excellence (5e journée) :** DIGNE 4 - S.V. 2
• **Minimes excellence (5e journée) :** DIGNE 9 - S.V. 0
• **Pupilles (Championnat 5e journée) :** S.V. 1 - DIGNE 0. Les pupilles ont réussi l'exploit de faire trébucher le leader invaincu DIGNE 1 à 0. Un grand coup de chapeau à nos plus jeunes espoirts qui occupent actuellement la 3e place avec un match en moins.

PROGRAMME DES 12 & 13 NOVEMBRE

• **Samedi 12 Novembre :**
- Minimes à 7 : Plateau à VOLONNE (début à 14 h)
- Pupilles à 7 : Plateau à NOYERS sur JABRON (début à 14 h)

• **Dimanche 13 Novembre :**
- promotion de ligue (6e journée) : S.V. - STE TULLE à 15 h au stade P. LANZA.
- 2e Division (6e journée) : S.V. - VOLONNE II à 13 h 15 au stade Pierre LANZA.

© VILLE DE SISTERON

★ Le petit coin des Merveilles ★

« TARTE AUX POIRES »

(6 à 8 personnes)

• *Ingrédients :*

1 pâte brisée pour un moule de 25 cm de diamètre,
700 gr de poires fondantes pas trop mûres,
100 gr de crème fraîche ou un petit pot
50 gr de sucre,
1 verre à liqueur de kirsh

• **Préparation :**

Garnir votre moule avec la pâte que vous piquerez en plusieurs endroits pour l'empêcher de boursouffler. Mettre au four pendant 10 minutes (thermostat 7). Pendant ce temps, éplucher vos poires et les couper en deux en ayant retiré le coeur.

La pâte cuite, déposer dessus les demi-poires en forme de marguerite. Mélanger crème, sucre et kirsh et verser le tout sur les poires. Remettre à cuire 30 minutes à four chaud. Servir tiède de préférence. Décorer au moment de servir d'un cordon de Chantilly suivant votre gourmandise.

Régalez-vous

M.B.

P.S. Cette tarte contient 405 calories.

optique durance

PHILIPPE MARIN
opticien diplômé
Rue des Cordeliers - 04200 SISTERON
Téléphone (92) 61.24.76

TIERS PAYANT aux adhérents de la Caisse Chirurgicale

TOUT POUR L'AGRICULTURE
Saingor SAINGRAL
Ets MAGNAN S.A.R.L.
La Maubuissonne ★ 04200 SISTERON ★
Tél. (92) 61.15.41
ENGRAIS ★ PRODUITS PHYTOSANITAIRES
ALIMENTS DU BETAIL COFNA ★ GRAINS
POMMES DE TERRE ★ FRUITS

DécoService
S. A. R. L. J. RULLAN et Fils
84, rue Saunerie - 04200 Sisteron
vous propose un grand choix de :
PEINTURES - PAPIERS PEINTS
MOQUETTES
VITRERIE - MIROITERIE
et tous les accessoires peinture.
(OUVERT LE LUNDI) TEL. 61.25.18

climax CHAUFFAGE
L'échelon national est maintenant représenté dans votre département par la Société :
ALPES CHAUFFAGE
Les Omergues - 04200 SISTERON
• Une équipe à votre service pour tous vos problèmes de chauffage et d'économie d'énergie.
• Possibilités de la visite d'un technicien conseil sans engagement de votre part sur **simple appel :** 61.23.33 ou 68.43.12.
• **Un financement à votre convenance pourra vous être proposé pouvant aller jusqu'à 100 %.**

TELE du 12 au 18 Novembre 83

TF1

SAMEDI 12 NOVEMBRE
12.00 Bonjour, bon appétit
12.30 La séquence du spectateur
13.00 TF1 Actualités
13.35 Amuse-gueule
14.05 Série «Starsky et Hutch» n° 9
14.55 Grand ring dingue
15.35 C'est super
16.00 Dessins animés
16:30 Histoires naturelles
17.00 Série «Pause café» N° 3
18.00 Trente millions d'amis
18.30 Auto-Moto
19.15 Actualités Régionales
19.40 Marions-les
20.00 TF1 Actualités
20.35 Série «Dallas» n° 12
21.35 Droit de réponse
22.55 Etoiles et toiles

★ ★ ★ ★

DIMANCHE 13 NOVEMBRE
10.30 Le jour du Seigneur
12.00 Télé foot 1
13.00 TF1 Actualités
13.25 Série «Le joyeux bazar»
13.55 Jeu «J'ai un secret»
14.30 Champions
17.30 Les animaux du monde
18.00 Série «Alambic et Torpedo»
19.00 7/7 le magazine de la semaine
20.00 TF1 Actualités
20.35«César et Rosalie» film avec Yves MONTAND, Romy SCHNEIDER & Sami FREY. Film de C. SAUTET.
23.05 Sports dimanche
23.35 TF1 Actualités

★ ★ ★ ★

LUNDI 14 NOVEMBRE
12.30 Atout cœur
13.00 TF1 Actualités
13.45 Ces chers disparus
14.25 Film
16.00 Charles-André JULIEN
17.00 Nouveau lundi
18.00 Feuilleton «Le provocateur»
18.20 Le village dans les nuages
19.15 Actualités régionales
19.40 Marions-les
20.00 TF1 Actualités
20.35 «L'Odyssée du sous-marin Nerka» avec Clark GABLE, Burt LANCASTER & Jack WARDEN.
22.10 Indication

★ ★ ★ ★

MARDI 15 NOVEMBRE
12.30 Atout cœur
13.00 TF1 Actualités
14.05 Les brésiliens à Paris
14.25 Série «Amicalement votre» n° 1 «Prises de contact»
16.20 Le forum du mardi
17.30 Le paradis des chefs (Tonga)
18.00 Feuilleton «Le provocateur»
18.20 Le village dans les nuages
19.15 Actualités régionales
19.40 Marions-les
20.00 TF1 Actualités
20.35 «La chienne Dactylographe» Avec Hélène DUC & J. DACMINE
22.35 Balle de match

★ ★ ★ ★

MERCREDI 16 NOVEMBRE
12.30 Atout cœur
13.00 TF1 Actualités
13.35 Un métier pour demain
13.50 Vitamines
16.40 Jouer le jeu de la santé
16.45 Temps X
17.55 Jack Spot
18.20 Le village dans les nuages
19.15 Actualités régionales
19.40 Marions-les
20.00 TF1 Actualités
20.35 Edition spéciale : «La justice en question» avec BADINTER
21.40 Histoires naturelles
23.20 TF1 Actualités

★ ★ ★ ★

JEUDI 17 NOVEMBRE
12.30 Atout cœur
13.00 TF1 Actualités
13.45 Objectif santé
15.30 Quarté en direct de Vincennes
18.00 Feuilleton «Le provocateur»
18.20 Le village dans les nuages
19.15 Actualités régionales
19.35 Emission d'expression directe
20.00 TF1 Actualités
20.35 «Un, deux, trois... soleil» film avec André DUSSOLLIER, Catherine LEPRINCE, Sophie BALJAC, Christian MORIN & ZILOUCA.
22.10 Charles-André JULIEN
23.10 TF1 Actualités

★ ★ ★ ★

VENDREDI 18 NOVEMBRE
12.30 Atout cœur
13.00 TF1 Actualités
18.00 Feuilleton «Le provocateur»
18.20 Le village dans les nuages
18.40 Variétoscope
19.15 Actualités régionales
19.40 Marions-les
20.00 TF1 Actualités
20.35 Variétés «Porte-bonheur» présen- par Patrick SABATIER
21.50 La vie de Berlioz n° 2
22.40 Bravos
23.35 TF1 Actualités + 5 jours en bourse

A2

SAMEDI 12 NOVEMBRE
11.10 Journal des sourds et des malentendants
11.30 Platine 45
12.00 A nous deux
12.45 A2 Journal
13.35 «Shérif fais-moi peur» n° 16
14.25 Les aventures de Tom Sawyer
14.50 Les jeux du stade
17.00 Récré A2
18.15 Les carnets de l'aventure
18.50 Jeu des chiffres et des lettres
19.15 Actualités régionales
19.40 Le théâtre de Bouvard
20.00 A2 Journal
20.35 «Champs-Elysées» Variétés
22.05 Les enfants du rock
23.20 A2 Journal

★ ★ ★ ★

DIMANCHE 13 NOVEMBRE
10.30 Cheval 2-3
11.15 Entrez les artistes
12.45 A2 Journal
13.20 Si j'ai bonne mémoire
14.25 Série «Chips» n° 5
15.15 L'école des fans
15.55 Les voyageurs de l'histoire
16.25 Thé dansant
17.05 «La guerre des insectes» n° 5
18.00 Dimanche magazine
19.00 Stade 2
20.00 Journal
20.35 La chasse aux trésors
21.40 L'empire du Noisiel
22.35 Désirs des arts
23.05 Journal

★ ★ ★ ★

LUNDI 14 NOVEMBRE
12.00 Midi informations météo
12.05 L'académie des neuf
12.45 Journal
13.35 Les amours romantiques
13.50 Aujourd'hui la vie
14.50 Embarquement immédiat n° 12
16.00 Apostrophes
17.40 Récré A2
18.30 C'est la vie
18.50 Jeu des chiffres et des lettres
19.15 Actualités régionales
19.40 Le théâtre de Bouvard
20.00 A2 Journal
20.35 Le grand échiquier
23.15 Journal

★ ★ ★ ★

MARDI 15 NOVEMBRE
12.00 Midi informations météo
12.05 L'académie des neuf
12.45 Journal
13.35 Les amours romantiques
13.50 Aujourd'hui la vie
14.55 Embarquement immédiat Série américaine n° 13
15.45 La chasse aux trésors
17.45 Récré A2
18.30 C'est la vie
18.50 Jeux des chiffres et des lettres
19.15 Actualités régionales
19.40 Le théâtre de Bouvard
20.00 A2 Journal
20.35 Film
22.50 Lire, c'est vivre
23.40 Journal

★ ★ ★ ★

MERCREDI 16 NOVEMBRE
12.00 Midi informations météo
12.05 L'académie des neuf
12.45 Journal
13.35 Les amours romantiques
13.50 Les carnets de l'aventure
14.25 Dessins animés
15.00 Récré A2
17.10 Platine 45
17.45 Terre des bêtes
18.30 C'est la vie
18.50 Jeu des chiffres et des lettres
19.15 Actualités régionales
19.40 Le théâtre de Bouvard
20.00 A2 Journal
20.35 Les cinq dernières minutes
22.10 Moi ... Je
23.00 Journal

★ ★ ★ ★

JEUDI 17 NOVEMBRE
12.00 Midi informations météo
12.05 L'académie des neuf
12.45 Journal
13.35 Les amours romantiques
13.50 Aujourd'hui la vie
14.55 Téléfilm
16.30 Un temps pour tout
17.30 Court métrage
17.45 Récré A2
18.30 C'est la vie
18.50 Jeu des chiffres et des lettres
19.15 Actualités régionales
19.35 Expression directe
20.00 A2 Journal
20.35 Feuilleton «Le corsaire»
21.40 Alain Decaux raconte
22.55 Journal

★ ★ ★ ★

VENDREDI 18 NOVEMBRE
12.00 Midi informations météo
12.05 L'académie des neuf
12.45 Journal
13.35 Les amours romantiques
13.50 Aujourd'hui la vie
14.55 Embarquement immédiat n°13
15.45 Alain Decaux raconte
17.00 Itinéraires
17.45 Récré A2
18.30 C'est la vie
18.50 Jeu des chiffres et des lettres
19.15 Actualités régionales
19.40 Le théâtre de Bouvard
20.00 A2 Journal
20.35 Série «L'homme de la nuit» n° 6
21.35 Apostrophes
23.05 Ciné-club

FR3

SAMEDI 12 NOVEMBRE
17.30 La télévision régionale
19.50 Dessin animé : «L'Inspecteur Gadget»
20.00 Les jeux de 20 heures
20.35 Agatha CHRISTIE n° 7 : «Le mystère du vase bleu»
21.25 Merci Bernard
21.55 Soir 3
22.15 Confrontations
22.30 Musiclub
23.15 Soir 3

★ ★ ★ ★

DIMANCHE 13 NOVEMBRE
17.30 FR3 Jeunesse
18.45 L'écho des bananes
19.40 RFO Hebdo
20.00 Fraggle Rock
20.35 Regard sur la France : Les voiles bas et en travers à SAINT—MALO
21.35 Court métrage français
22.05 Soir 3
22.30 Cinéma de minuit : Cycle Allemagne 1928-1931 : Film «Abschied» avec Brigitte HORNEY et Aribert MOG. Film V.O. de 1930
23.40 Prélude à la nuit

★ ★ ★ ★

LUNDI 14 NOVEMBRE
17.00 La télévision régionale
19.50 Dessin animé : «L'inspecteur Gadget»
20.00 Les jeux de 20 heures
20.35 Cycle Alain DELON, FIlm : «Borsalino and Co.» de 1959 avec A. DELON, Riccardo CUCCIOLLA, Daniel IVERNEL & Catherine ROUVEL.
22.20 Soir 3
22.40 Thalassa
23.25 Prélude à la nuit.

★ ★ ★ ★

MARDI 15 NOVEMBRE
17.00 La télévision régionale
19.50 Dessin animé «L'inspecteur Gadget»
20.00 Les jeux de 20 heures
20.35 La dernière séance
20.50 Film «L'homme qui n'a pas d'étoile» avec Kirk DOUGLAS
22.20 Tex AVERY (dessin animé)
22.40 Soir 3
23.00 «La glorieuse parade» film V.O. avec James CAGNEY
00.10 Prélude à la nuit

★ ★ ★ ★

MERCREDI 16 NOVEMBRE
17.00 La télévision régionale
19.50 Dessin animé : «L'inspecteur Gadget»
20.00 Les jeux de 20 heures
20.35 Cadence 3 avec Chantal GOYA & Gérard LENORMAN
21.50 Soir 3
22.10 Jean-Philippe RAMEAU ou le langage du coeur. avec Bernard MENEZ et Marie KEIME.
23.00 Prélude à la nuit
23.20 Soir 3

★ ★ ★ ★

JEUDI 17 NOVEMBRE
17.00 La télévision régionale
19.50 Dessin animé «L'Inspecteur Gadget»
20.00 Les jeux de 20 heures
20.35 Ciné-Passion : «Violence et passion» film de VISCONTI avec Burt LANCASTER, Silvana MANGANO et Helmut BERGER (1975)
22.40 Soir 3
23.00 Boite aux lettres
0.05 Prélude à la nuit

★ ★ ★ ★

VENDREDI 18 NOVEMBRE
17.00 La télévision régionale
19.50 Dessin animé : «L'inspecteur Gadget»
20.00 Les jeux de 20 heures
20.35 VENDREDI magazine d'information proposé par André CAMPANA SPÉCIAL ITALIE
21.30 Soir 3

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM .....

Prénom .....

Adresse : n° ..... *rue* .....

Ville ..... *Code postal* .....

Je désire m'abonner pour : *1 AN :* **100 F.** ☐ - *6 MOIS :* **50 F.** ☐

SISTERON-JOURNAL - 95, rue Saunerie - 04200 SISTERON - tél. (92) 68.40.98

© VILLE DE SISTERON

JEU N° 8

Apprenez à connaître les feuilles

(50 Frs à gagner par semaine)

★ ★ ★

Chaque semaine à la dernière page de notre journal paraîtra la photo d'une feuille d'arbre régional. Il vous faudra reconnaître cette feuille photographiée par M. José HUGUET et nous indiquer à quel arbre elle appartient.

Les réponses doivent être adressées avant le mercredi à :
STUDIO PHOTO - 53 rue Saunerie - 04200 SISTERON

Le nom du gagnant sera affiché dans la vitrine de M. José HUGUET, chaque mercredi et publié dans notre journal.

Nom : .....
Adresse : .....
L'arbre à laquelle appartient la feuille est un : .....
.....
Question Subsidiaire (afin de départager les gagnants) :
Nbre de bulletins contenant la réponse exacte : .....

La réponse du Jeu n° 7 était une feuille «de marronier». C'est Mlle YOUNES Muriel, Impasse des Combes, 04200 SISTERON qui gagne donc les 50 Frs qui étaient en jeu avec 9 réponses exactes. A vos plumes pour le jeu N° 8 !

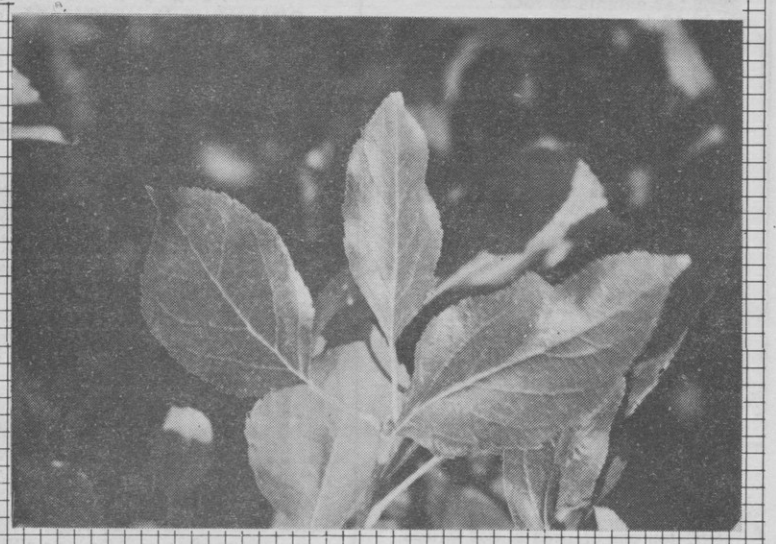

AGENCE BASSANELLI

Madame BAILLY CONTIOS, Place du Docteur Robert

04200 SISTERON TELEPHONE 61 04 17

Vallée du Jabron, maison en pierres à retapor sur 1 ha de prairie très jolie vue, eau et électricité 450.000 F.

Région Sisteron appart. neuf T4 96m² tt cft : 527.000 F.

04 tabac bazar bien placé fonds de comm. + appart. 330.000 F.

04 Terrain 1495 m² constructible vue imprenable 165.000 F.

A l'Escale dans très belle résidence, appart. neufs tt cft T4 85 m² + terrasse + cave 490.000 F, T2 64m² + terrasse + cave 386.000 F, T1 28 m² + cave 175.000 F.

St-Auban, belle villa 2 appart. 3 pièces tt cft + terrain 900m² 735.000 F.

Sisteron villa récente 5 pièces tt cft sur terrain 800m² 680.000 F

04 Fond de commerce licence IV 550.000 F.

Environ Sisteron maison 3 Pièces + cave voûtée, eau, électricité tout à l'égoût 140.000 F.

Sisteron quart. calme villa en r-d-c, 4 pièces tt cft avec jardin 420.000 F.

Centre ville 04 terrain pour réalisation immobilière 5800 m² 00.000 F.

Château-Arnoux vieille ville fonds de commerce 40m² 50.000 F.

12 km Sisteron grande villa 2 appart. très beau jardin 1550m² garage tt cft. 840.000 F.

Centre ville 04 Hôtel restaurant mur et fond. 1.300.000 F.

Région Sisteron grande maison d'habitation refaite à neuf 5 Pièces tt cft. terrasses solarium caves avec jardinet A SAISIR 580.000 F.

Région Sisteron grande villa en construction, exposée plein sud 240m² habitable à terminer 5000m de terrain à saisir 950.000 F.

Nombreuses autres affaires, choix important, nous consulter

L'IMMOBILIER EN HAUTE-PROVENCE

DESSAUD Frères

Electricité générale — Chauffage électrique
Installations Domestiques, Agricoles et Industrielles

Les Grandes Blaches - MISON
TEL. 61.08.03

Av. du Stade - SISTERON - TEL. 68.41.73.

INAUGURATION LE PRIEURÉ DE SAINT-ANDRÉ DE ROSANS

Photo J. HUGUET : Conseil Municipal et M. COLLOMB, Président A.T.M.

Si vous voulez passer une PETITE ANNONCE

Complétez la grille ci-dessous accompagnée du règlement à l'ordre de :
SISTERON-JOURNAL - 95, rue Saunerie - 04200 SISTERON - Tél. (92) 68.40.98

La ligne comprend 32 lettres, signes ou espaces

CONTACTS - MARIAGES - RENCONTRES - OFFRES et DEMANDES D'EMPLOIS
BONNES AFFAIRES - AUTOS-MOTOS - BATEAUX - CARAVANING - IMMOBILIER

La ligne : **10,00 F T.T.C.** ★ *DOMICILIATION AU JOURNAL (l'annonce + 15 F) - ENCADRÉ (+ 20 F)*
REMISES : *2 parutions 20 % - 3 parutions 25 % - 4 parutions 30 %*

Semaine du .....
TOTAL T.T.C. .....
Parution après paiement
☐ Chèque
☐ Espèces

★ HOMMAGE A ANTONIO MONASTERIO ★

EXPOSITION DU 12 AU 20 NOVEMBRE 1983

A Sisteron, nous avons le plaisir de présenter à la Bibliothèque Municipale de notre ville, un hommage à un peintre témoin de notre temps récemment décédé mais tellement vivant parmi nous par son oeuvre.

Cette peinture paraîtra originale mais offre un intérêt pictural de grande douceur la couleur est maniée à la façon d'un coloriste empli d'infini.

Nous remercions la famille de ce peintre de nous faire connaitre un homme grandi depuis son départ définitif.

C. PAYET

Hommage de sa famille à Antonio MONASTERIO peintre, écrivain, philosophe avec l'appui de la ville de Sisteron qui a mis à leur disposition la superbe salle d'exposition de la bibliothèque municipale avenue Paul Arène. Exposition qui se déroulera du samedi 12 au 20 Novembre 1983.

Vous découvrirez à travers ses oeuvres un peintre mystique et philosophe, un grand maitre de la peinture venu des Iles Canaries qui aura su, par son génie visionner ses pensées et sa science. Cela donne une abondance d'oeuvres aux couleurs liquides et aux formes évanescentes et douce que seul un artiste non canalisé par une technique apprise peut jeter sur le papier avec pour seul modèle l'imagination pure, l'idéal et la sagesse, cela a fait des chefs d'oeuvres. Sa science s'était portée sur la recherche de la 4e dimension, il aura voulu faire comprendre aux hommes qu'il existe d'autres mondes, d'autres moyens et d'autres formes d'êtres. Il a laissé des milliers de dessins de cette recherche qui aura guidé toute sa vie et vous pourrez en admirer quelques uns.

Virginia MONASTERIO

★ Les choses de la vie ★

à la Galerie «Mas du Plantier»

avec les natures mortes de Jean RICHIER

L'atmosphère change au gré des toiles exposées dans le cadre remarquablement exploité par Françoise AUBRY et Michel BENEDETTI de la galerie «Mas du Plantier». Que le temps soit au beau et que les fleurs expriment la renaissance du printemps on présente des bouquets pour passer sans transition ou presque aux plages grecques et à l'invitation au dépaysement. En cet automne radieux l'idée était donc parfaitement bien venue d'inviter Jean RICHEZ à accrocher ses natures mortes aux cimaises de la galerie qui a d'ores et déjà acquis une réputation de sérieux pour ne pas dire de perfectionnisme dans tout ce qu'elle entreprend. Aussi les amateurs d'art n'ont-ils pas manqué le vernissage et chacun a pu être impressionné dernièrement, quittant la tourmente qui inondait la vallée du Jabron, de pénétrer dans l'univers feutré et douillet de l'ancienne bergerie du mas, transformée en salle d'exposition. Les toiles de Jean RICHEZ n'étaient naturellement pas étrangères à ce sentiment. Harmonieusement disposées, bien éclairées elles donnaient tout d'abord une impression de confort. Comme lorsque l'on devait pénétrer quelques siècles en arrière dans les demeures cossues des armateurs hollandais si friands de natures mortes. Puis elles séduisaient par leur harmonie de formes et de couleurs et attiraient inévitablement pour un examen plus approfondi. Comme dans une auberge espagnole où chacun se nourrit avec ce qu'il apporte, on aura pu trouver selon sa sensibilité des significations différentes à ces petites toiles. Elles procèdent inévitablement d'un talent indéniable et d'une recherche qui rejoint la perfection mais elles sont avant tout attachantes car elles sont la vie au quotidien. Et RICHEZ ne s'y trompe pas lorsqu'il oublie un peut les faiences et les cuivres pour faire un clin d'oeil à son spectateur en même temps que le géant noir qui figure sur une boite de banania... Une exposition très intéressante donc et à voir à la galerie du Mas du Plantier où de nombreuses personnalités parmi lesquelles MM. SPAGNOU, Maire de Sisteron, LARGILLIER, Conseiller, Mme SAUVAIRE-JOURDAN, représentant de S.I., MM. CLAVERIE directeur de l'E.N.P. CASTEL BEVONS, ALBERT président du ROTARY CLUB et des Officiers de réserve, LECOQ directeur de la station de Laplagne, le Docteur MARIN ainsi que le peintre Marc FONROUGE ont déjà pu apprécier le talent de RICHEZ et parler avec ce peintre qui sait vaincre sa timidité naturelle lorsqu'il se sent entouré de tant de chaleur humaine et d'amitié.

Biquet PAUL

Caisse d'Épargne

★ ★ ★

En raison du 11 Novembre, les bureaux et agences de CAISSE D'ÉPARGNE de SISTERON seront fermés **Samedi 12 novembre**

CINÉ-CLUB COMMUNAL DE SISTERON

★ ★ ★

Jacques BREL, Bruno CREMER, Annie GIRARDOT dans :

«La bande à Bonnot»

Un film de Philippe FOURASTIE (1967) présenté le mercredi 16 novembre à 21 h au REX dans le cadre du Ciné-Club de Sisteron.

En abordant le passé par le biais du mouvement anarchiste, le film marque l'pposition entre le vernis superficiel de «La belle époque» et sa lèpre profonde.

PETITES ANNONCES

DIVERS

VENDS fumier de mouton 160 F m³ livré. Tel. 61.06.84 Monsieur Julien

VENDS cuisinière bois et charbon bon état, blanche. Tel. 61.08.42 H.R.

PORTAL Baptiste VENDS bois chauffage. Tél. 64.14.55

VENDS poele godin GM état neuf bois charbon. VENDS Télé N.B. Bon état. 500 F. VENDS Armoire ancienne transition LOuis 14, Louis 15. Tél. 61.07.37

IMMOBILIER

A VENDRE centre ville appartement libre 3 étage, F4 + cave (92) 61.09.97 H.B.

A LOUER local commercial (bail tous commerce) dans centre commercial 18 magasins CHÂTEAU-ARNOUX. Tél : 64.34.96 H.B.

AUTO-MOTO-CARAVANE

Particulier VENDS Visa 2 spécial 4 CV année 82, options, état neuf, 20 000 km : 29 000 F à débattre. Tél. (92) 61.16.59 après 18 h 30.

Part. VENDS 2 CV 6 année 79 très bon état prix argur. Tél. 68.40.52

VENDS 132 FIAT Diésel prix à débattre. Tél. 61.07.86 H.R.

VENDS 2 CV 1500 Frs. Tel. 61.05.34

TRAVAIL

VOUS Madame qui êtes dynamique nous vous offrons activité temps partiel, statut V.R.P., voiture indispensable. Pour tous renseignements Tél. 78.60.96 Matin.

Conseillère diététique propose programme amincissant. Consultations gratuites. Tél pour rendez-vous au 64.26.93 ou 68.42.73

Laborantine CHERCHE personne pour garder 2 enfants pendant son travail. Tel 61.15.42 après 18 h.

© VILLE DE SISTERON